

ASSEP34

De: ASSEP34 [contact@assep34.fr]
Envoyé: mercredi 29 août 2018 12:36
À: 'glazersm@yahoo.fr'
Cc: 'Daphné Glaser'
Objet: RE: [SPAM] Fr : Accusé réception d'une démarche en ligne

Bonjour,

Merci de cet envoi.

J'ai relancé la constitution du dossier de demande d'APL.

Le dossier est à remplir lors de notre prochain rendez-vous puis à poster à la CAF.

Pour information, la surface habitable du logement est à renseigner. L'acte notarié ne mentionne pas cette surface dans la description du bien.

Le document de diagnostics indique 150 m² de surface habitable. Faut-il retenir cette surface pour la demande d'aide (occupants : 2 personnes) ?

Je vous laisse échanger avec votre sœur Daphné pour retenir la surface habitable à mentionner.

Cordialement,

Th. THOMAS
ASSEP34

De : sarah glaser [<mailto:glazersm@yahoo.fr>]
Envoyé : mercredi 29 août 2018 11:42
À : Daphné Glaser; ASSEP34
Objet : [SPAM] Fr : Accusé réception d'une démarche en ligne

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android](#)

----- Message transféré -----

De : "Votre CAF" <ne_pas_repondre_dialogue@caf.fr>
À : "GLAZERSM@YAHOO.FR" <GLAZERSM@YAHOO.FR>
Cc :
Envoyé : mer., août 29, 2018 à 10:01
Objet : Accusé réception d'une démarche en ligne

Bonjour,

Le 29/08/2018 à 10:00, vous venez d'effectuer une confirmation de votre situation. Celle-ci sera traitée dans les meilleurs délais.

Pour suivre l'avancement de votre demande, rendez-vous dans l'espace "Mon compte", rubrique "Mes démarches en ligne".

A bientôt sur le Caf.fr

Votre caisse d'Allocations familiales.

Ceci est un courriel automatisé. Merci de ne pas répondre.

Vous avez reçu ce message car vous nous avez communiqué votre adresse électronique.